

le stéphanois



218 19 MAI - 9 JUIN 2016

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY



Contournement Est : un tracé qui divise

L'enquête publique relative au contournement Est est en cours depuis le 12 mai et se déroulera jusqu'au 11 juillet. Durant cette courte période, la population soucieuse de s'informer et d'obtenir des réponses sur les impacts de cette infrastructure est invitée à participer à la réunion publique du 24 mai et à donner son avis. Pendant ce temps, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray fait connaître ses réserves majeures sur le projet. **p. 2 et 3**

Le contournement Est en question(s)

Grand projet

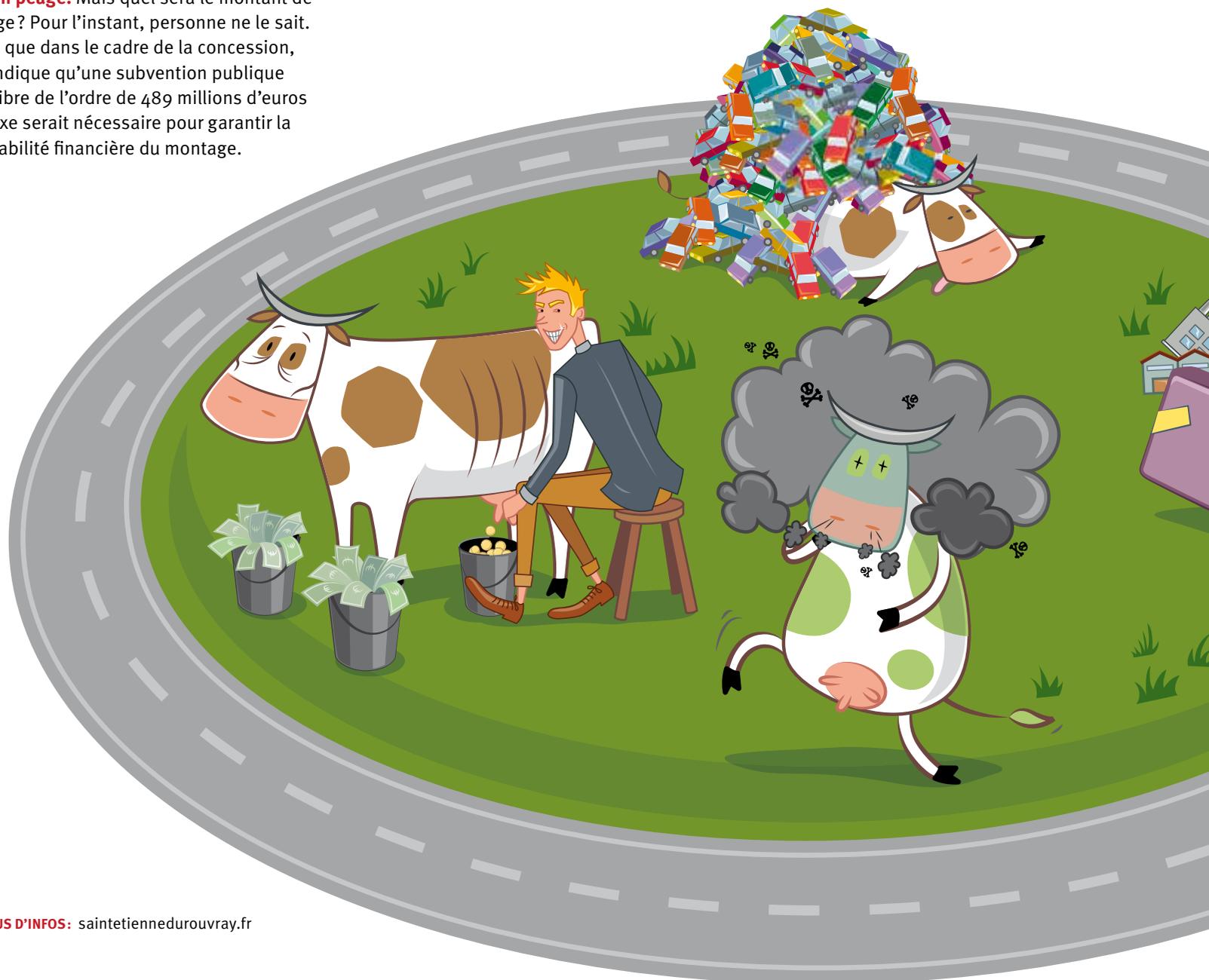
Depuis le 12 mai et jusqu'au 11 juillet 2016, le projet de contournement Est est entré dans la phase d'enquête publique. Un temps de concertation avec le public, un temps pour évoquer toutes les questions liées aux impacts potentiels de cette infrastructure routière sur le budget des collectivités locales, le développement économique, la sécurité des usagers, la santé des populations et la gestion du territoire.

AVEC QUEL ARGENT ?

Pour l'État, maître d'ouvrage, le montant de la construction de la liaison A28/A13 devrait être compris entre 886 et 953 millions d'euros. Hubert Wulfranc, le maire, estime quant à lui que ce montant pourrait atteindre plus d'un milliard d'euros. Un coût considérable et d'autant plus difficile à appréhender que l'État et les collectivités locales ne sont pas en mesure de le prendre à leur compte en totalité et qu'il faudra en passer par **un concessionnaire privé qui n'aura d'autre solution que de mettre en place un péage**. Mais quel sera le montant de ce péage ? Pour l'instant, personne ne le sait. Notons que dans le cadre de la concession, l'État indique qu'une subvention publique d'équilibre de l'ordre de 489 millions d'euros hors taxe serait nécessaire pour garantir la soutenabilité financière du montage.

DANS QUEL ENVIRONNEMENT ?

D'une manière générale, l'Autorité environnementale (Ae) indique dans son avis rendu le 3 février 2016 que le tracé actuel du contournement Est met en péril des sols naturels et agricoles, des espaces forestiers, des paysages et des points de captage d'eau potable. L'augmentation du trafic devrait s'accompagner d'**une augmentation des émissions de polluants tels que les particules et le dioxyde d'azote, y compris à proximité de logements de particuliers et de bâtiments professionnels**. À ce titre, l'Autorité environnementale recommande « de préciser le résultat des simulations en dioxyde de carbone (...) au niveau du rond-point des Vaches ». Dans le même temps, l'Ae pointe les nuisances liées à la pollution acoustique et plus particulièrement le cas du lotissement des deux avenues où « le bruit routier s'ajouterait à une situation où les habitations les plus proches des voies ferrées sont vraisemblablement des points noirs de bruit (PNB) ferroviaires ».



AMÉLIORATION OU DÉTÉRIORATION ?

L'objectif annoncé dès 2006 pour le contournement Est revient à « délester le centre-ville de Rouen d'une partie du trafic qui le traverse afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et permettre le développement des transports collectifs et des modes doux ». Si l'intention est louable, elle revient néanmoins à concentrer le trafic sur d'autres zones comme Saint-Étienne-du-Rouvray avec potentiellement **+ 4 057 véhicules par jour sur la partie « rocade sud »** et **+ 1 184 véhicules par jour sur la partie « boulevard industriel »** qui débouchent toutes deux sur le rond-point des Vaches. Dans le même temps, l'Autorité environnementale estime que les déchargements de trafics susceptibles de favoriser le développement des modes de transports collectifs et/ou doux ne seront pas forcément suivis d'effet rapidement car « la modification [des axes autoroutiers – NDLR] n'est pas aisée et nécessiterait une importante préparation ».

PRODUCTIF OU CONTRE-PRODUCTIF ?

Tandis que l'État prévoit un développement des activités économiques sur le secteur Seine Sud, le tracé actuel du contournement Est n'est pas sans conséquence sur l'emploi. D'abord parce que la création de cette infrastructure génère une importante consommation de terrains qui ne seront pas mis au service de la création d'entreprises. Le tracé va annihiler 150 hectares de cette zone unique dans l'agglomération, reliée notamment par le fer et la voie fluviale. Ensuite parce que le contournement Est va couper en deux les terrains réservés au projet Seine Sud et briser le lien entre Oissel et Saint-Étienne-du-Rouvray. Et aussi parce **cette autoroute est susceptible d'orienter les activités économiques à venir vers le tout logistique au détriment de l'emploi industriel**: plus de hangars, moins d'emplois et plus de camions. Enfin, parce que la synthèse d'impacts publiée par la Dreal de Normandie prévoit d'ores et déjà une « interaction » avec l'entreprise Oissel Transports impliquant une expropriation.



À SAVOIR Faites-vous entendre !

L'enquête publique se déroule du 12 mai au 11 juillet 2016. Elle permet aux citoyens de prendre connaissance de l'ensemble du projet et des études réalisées afin qu'ils donnent leur avis, interrogent les responsables voire expriment leurs craintes.

Une réunion publique est programmée à Saint-Étienne-du-Rouvray, mardi 24 mai à 19 h 30, à l'amphithéâtre Charliat de l'Esigelec, avenue Galilée.

En dehors de cette réunion, plusieurs solutions permettent aux Stéphanois-es de s'exprimer sur le projet de contournement Est.

- En déposant un avis sur les registres papier aux services techniques de la mairie, place de la Libération.
- En déposant un avis sur le registre électronique à disposition sur le site internet du projet : www.liasona28a13.com
- En posant des questions lors de la permanence qui aura lieu mercredi 6 juillet de 9 heures à midi à la mairie.



À MON AVIS

Un projet d'une autre époque

Le projet de contournement Est est vraiment un projet d'une autre époque !

Un projet au montant pharaonique, proche d'un milliard d'euros.

Un projet, bien entendu, mis en concession, prévoyant ainsi une subvention d'équilibre à l'entreprise privée qui en décrochera le marché... et la manne des péages.

Un projet dont on ignore le montant des péages, ce qui peut tout à fait le rendre inefficace pour détourner les trafics de poids lourds.

Un projet qui réduit les espoirs de développement d'activités industrielles en plombant 150 ha sur Seine Sud, secteur de l'agglomération pourtant raccordé au chemin de fer et à la voie d'eau.

Un projet porteur de bruits et surtout de pollutions atmosphériques, sources de troubles de santé pour les habitants. Elle est loin la médiatique COP 21...

Un projet qui ne dit mot sur les transports collectifs de voyageurs et les transports de fret alors que des centaines de locomotives rouillent à Quatre-Mares.

Un projet qui va élever, avec des tonnes de remblais et des ponts en béton, une muraille entre Oissel et notre commune. Bref, c'est bien un projet qui sacralise, encore une fois, le « tout camion » si cher aux profits des grands groupes logistiques européens.

Habitants, usagers, contribuables, salariés et citoyens, exprimez votre refus et votre colère, contre ce projet d'un autre âge !

Hubert Wulfranc
Maire, conseiller départemental

DÉSINDUSTRIALISATION

130 emplois menacés

Le groupe SCA, dont les dividendes aux actionnaires ont augmenté de 9,5 % en avril, a annoncé la suppression de 130 emplois sur son site stéphanois. L'intersyndicale dénonce une casse sociale.

Les coulisses de l'info

Informé du projet de SCA de supprimer 130 postes sur son usine stéphanoise, Hubert Wulfranc a adressé au ministre de l'Économie un courrier lui demandant de « prendre toutes les dispositions [...] afin de sauvegarder l'emploi de ce site industriel ».



Tout commence en 2012. Le groupe suédois Svenska Cellulosa Aktiebolaget (SCA), spécialisé dans les produits d'hygiène et forestiers, rachète l'usine Georgia-Pacific stéphanoise à son concurrent américain. Quelques-uns des 270 salariés du site connaissent le groupe suédois pour avoir déjà fait partie, en 1998, des 175 emplois supprimés par SCA sur son usine de papier hygiénique de Croisset (Canteleu). Le groupe faisait à l'époque d'importants bénéfices (3,5 milliards de francs).

Quatre ans après le rachat de Georgia-Pacific, les salariés de SCA pourraient revivre le même scénario et recevoir d'ici septembre plus de 130 lettres de licenciement, comme une soixantaine de leurs collègues de l'usine d'Hondouville, dans l'Eure.

Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a en effet été annoncé aux représentants du personnel les 16 et 17 mars. L'intersyndicale CFE-CGC/CFDT/CGT, qui dénonce une « casse sociale », pointant notamment « plus de 2 000 emplois détruits en France par SCA depuis vingt ans », a posé comme préalable à toute

négociation « des engagements écrits clairs et précis [de la direction] sur la pérennité des emplois sur l'ensemble des sites en France ».

L'intersyndicale craint que ces 130 suppressions de postes ne soient que le prélude à une fermeture du site orchestrée depuis son rachat. « La direction s'est débrouillée pour avoir une politique commerciale désastreuse, dénonce-t-elle. Six mois après la reprise en 2012, les tonnages ont commencé à baisser. »

La direction reconnaît une baisse de 30 % des tonnages en quatre ans (54 % selon les syndicats). Cette dernière affirme toutefois avoir tout fait pour maintenir les volumes, « nous avons participé à des appels d'offres,

ces pertes de volumes résultent de difficultés structurelles aggravées par des conditions de marché défavorables ».

Les difficultés du marché ne semblent pas avoir impacté les autres acteurs du secteur. Dans son

usine de Roanne, le concurrent Delipapier a vu ses effectifs bondir de 80 % en six ans, indique un article du Progrès du 25 avril.

Depuis quatre ans, le groupe SCA n'aurait investi que 100 000 euros dans l'outil de production, déplore l'intersyndicale.

« Politique commerciale désastreuse »



◀ Spécialisée dans la production de papier d'hygiène de marques distributeurs et de vaisselle en carton, l'usine stéphanaise pourrait lâcher cette dernière activité et supprimer 130 emplois. Jeudi 12 mai, les 270 salariés du site stéphanaise et une délégation de leurs collègues d'Hondouville (dont 60 ou 80 postes, selon les syndicats ou la direction, seront également supprimés) ont organisé un piquet de grève.

PHOTO : J.-P.S

La direction annonce quant à elle des « investissements ciblés pour le site à hauteur de 1,5 million d'euros »... En comparaison, selon le même article du *Progrès*, Delipapier a investi 40 millions d'euros à Roanne.

Les salariés ne se disent pas surpris par l'annonce du PSE. Un article de *Paris-Normandie* du 31 décembre 2014 avait notamment relayé une alerte syndicale qui, déjà, redoutait une réduction de la masse salariale.

Interrogé par *Le Stéphanaise*, SCA n'a pas souhaité dire à quand remontait en

interne la décision du PSE. Gageons qu'elle n'a pas été prise avant février 2015, date à laquelle l'ex-PDG du groupe Jan Johansson a été poussé à la démission suite à une enquête préliminaire menée par un procureur anti-corruption suédois. Un article de *The Guardian*, du 11 février 2015, révélant en effet que le grand patron utilisait le jet de l'entreprise à des fins privées et avait fait bâtir, aux frais du groupe, un pavillon de chasse pour la bagatelle de 10 millions d'euros. ■

À SAVOIR

La réponse de Macron

En réponse au courrier que le maire Hubert Wulfranc lui a adressé le 24 mars, Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, affirme, en date du 27 avril, que ses services « ont procédé à un examen attentif » du site SCA stéphanaise. Le ministre prend note d'« un réel manque d'activité [perdurant] sur cette implantation depuis son acquisition » et relève « un manque certain de volonté de la direction de partager des informations avec les services de l'État ».

Il assure avoir demandé à cette même direction de s'engager « par écrit », comme le demande l'intersyndicale, sur « la politique industrielle du groupe SCA pour les prochaines années pour les sites français ». En conclusion, le ministre assure au maire qu'« au vu de l'ampleur de la restructuration envisagée, il paraît dès à présent certain que le site sera assujéti à l'obligation de revitalisation pour une contribution qui sera consacrée à recréer activité économique et emploi au plus près du site industriel ». Une réponse qu'Hubert Wulfranc entend suivre au plus près.

INTERVIEW

Information : « Le secteur industriel est très cadenassé »

Votée au Parlement européen le 14 avril, la directive « Secrets d'affaires » fait planer sur la liberté de la presse de lourdes sanctions financières en cas de divulgation d'informations tenues secrètes par une entreprise. Jean-Marie Charon, sociologue des médias et auteur d'un rapport sur l'évolution de la presse écrite remis à la ministre de la Culture en juin 2015, est l'un des 550 000 signataires de la pétition en ligne initiée par la journaliste Élise Lucet pour « dire non à la censure en Europe ».

Pourquoi avez-vous signé la pétition ?

C'est une disposition très inquiétante. Il est déjà beaucoup plus difficile pour un journaliste d'enquêter sur une entreprise que sur un politique. Les grandes entreprises ont renforcé les moyens d'empêcher que les regards extérieurs se tournent vers elles. Très peu de gens ont la possibilité de s'exprimer dans ces entreprises. En parallèle, elles ont considérablement renforcé leurs moyens de communication qui, tout en prétendant donner dans la transparence et l'éclairage, restent des paravents. Le secteur industriel est notamment très cadenassé. Il y a désormais en France une disproportion entre le nombre de journalistes (36 000) et celui des communicants d'entreprises (100 000). Cette directive est issue d'un puissant lobbying exercé à Bruxelles par les milieux d'affaires.

GYMNASTIQUE

Neuf Stéphanaïses au championnat de France



Neuf licenciées du Club gymnique stéphanaïse (CGS) participeront aux finales nationales de gymnastique acrobatique qui se tiendront pour la première fois à Rouen, au palais des sports du 3 au 5 juin.

En fédérale jeunesse, le duo Natty Thierry et Léa Pesant (photo) s'est qualifié après avoir terminé deuxième et premier aux premier et second tours des sélections. « *Natty et Léa avaient terminé quatrième en 2015, se félicite Corinne Marais, la présidente du CGS. Nous avons bon espoir qu'elles montent cette année sur le podium, elles le méritent, elles ont énormément travaillé.* »

Le duo Noémie et Maeva Pesant a dû attendre le second tour pour décrocher une qualification au championnat de France, en cinquième position. Ces deux ensembles participeront au championnat de France, vendredi 3 juin au matin.

En catégorie découverte, le trio Coraline Ribeiro, Inès Hinfray et Carla Aussy termine premier de la compétition régionale et deuxième de la finale de la zone Nord. Le duo Luana Aussy et Morgane Pesant termine deuxième de la compétition régionale et quatrième de la finale de la zone Nord. Ces deux ensembles se sont qualifiés pour le trophée national. La compétition se déroulera en même temps que les championnats de France de tumbling et de trampoline qualificatifs pour les Jeux Olympiques de Rio.

FINALES NATIONALES de gymnastique acrobatique, Kindarena, du 3 au 5 juin.

HANDICAP

Petits sous, gros soucis

Les familles dénoncent une application « aveugle » de la loi sur les frais d'hébergement de personnes handicapées. Petits sous pour le Département, gros soucis pour les personnes.

LA LOI EST DURE MAIS C'EST LOI, répond en substance le Département au maire et conseiller départemental d'opposition, Hubert Wulfranc, après qu'il a été alerté par des familles de personnes handicapées sur les conditions dans lesquelles la collectivité applique son règlement d'aide sociale voté par l'ancienne majorité en 2011.

Les personnes handicapées en foyers doivent en effet payer leurs frais d'hébergement, charge à la collectivité de leur laisser un « reste à vivre » correspondant à 30 % du montant de l'allocation adulte handicapé (AAH), soit 242,30 €. Or, loin d'être de l'argent de poche, ce reste à vivre sert à payer, explique Nicole Auvray, mère d'une adulte handicapée, « *le dentiste, le téléphone, les transports, le coiffeur...* »

« *À la demande du Département, certains foyers exigent les relevés du livret A et des comptes courants rémunérés afin d'en ponctionner les intérêts* », s'indigne Pascale Mirey, également mère d'un adulte handi-

capé. « *Nous ne parlons pas ici de comptes "offshore" ou de plus-values d'actions dans des grandes multinationales, interpelle Hubert Wulfranc, mais de quelques dizaines ou au plus centaines d'euros par an.* »

Sophie Hervé, élue départementale communiste siégeant à la commission Handicap, exige quant à elle « *que le Département cesse de faire peser sur des personnes vulnérables sa politique d'austérité* » et rappelle

au passage que le groupe communiste n'avait pas voté le plan de « consolidation des priorités départementales » en juin 2011 qui prévoyait notamment une non-revalorisation des financements alloués aux foyers d'hébergement.

Le Département indique néanmoins que « *des dispositions plus favorables [que la loi] sont appliquées en Seine-Maritime* », afin de minorer notamment la participation de la personne handicapée lorsqu'elle doit faire face à « *des dépenses exceptionnelles* » ou pour l'aider « *aux contrats d'obsèques* ». ■

Livret A



Le Département ponctionne les intérêts du livret A des adultes handicapés en foyer. Combien coûte à la collectivité le recouvrement de ces sommes qui vont de quelques centimes à, grand maximum, 172 euros par an ?
PHOTO: M.-H. L.



◀ La vallée de la Seine adossée au Grand Paris et ouverte sur sa façade maritime représente un tiers du produit intérieur brut de la France. Un atout à valoriser en misant sur le développement des filières industrielles.

PHOTO: J.-P.S

GRAND PROJET

Comment réinventer la Seine ?

Le 14 mars 2016, quarante sites ont été mis à disposition des porteurs de projets du monde entier pour réinventer la Seine. Mais quelle sera la place de l'industrie dans ce programme piloté par l'État ?

Lancé en 2009 par l'État, le projet Axe Seine a franchi un nouveau seuil le 14 mars 2016 avec le lancement d'un appel à projets baptisé « Réinventer la Seine ». Officiellement, il s'agit de mettre à disposition quarante sites, de Paris au Havre, pour « accueillir des initiatives et des usages innovants qui vont renforcer l'attractivité et le rayonnement des territoires concernés ». Si l'intention paraît noble, elle entérine aussi le fait que depuis sept ans l'Axe Seine est au point mort.

Du nord au sud

Face à cette inertie, plusieurs élus du territoire parmi lesquels Thierry Foucaud, sénateur de Seine-Maritime ; Jean-Paul Lecoq, maire de Gonfreville-l'Orcher ; Noël Levillain, maire de Tourville-la-Rivière ; Stéphane Barré, maire d'Oissel et Hubert Wulfranc, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, ont manifesté leur impatience

de voir la situation se débloquer rapidement. « Fin 2017, le jury donnera son avis et il faudra attendre encore cinq ans avant de lancer les projets. Alors qu'il faut agir dans l'urgence ! », explique Thierry Foucaud. D'autant plus que dans le même temps le canal Seine-Nord, qui reliera les ports concurrents du Nord de l'Europe au bassin parisien, a été approuvé par l'État. « Et on risque alors de voir passer les trains et les camions sur notre territoire sans que nous puissions en capter une quelconque plus-value », précise Hubert Wulfranc. On assiste clairement à un retro-pédalage. Il y a cinq ans, on parlait du développement des filières industrielles. Aujourd'hui, cette belle ambition a été complètement enterrée au profit du tourisme et du tout logistique. » De son côté, François Philizot, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, argumente sur le fait « qu'on ne traite pas tous les problèmes de

la même façon. Les problèmes industriels ne se gèrent pas par des appels à projets. Pour l'industrie, il y a le contrat de plan interrégional État-Régions vallée de Seine 2015-2020 ». Un contrat de plan dénoncé comme « un vaste fourre-tout » par Hervé Morin lui-même, président de la Région Normandie, le 13 mars 2016 dans un communiqué de presse. L'autre enjeu inscrit comme l'un des fils directeurs de l'appel à projet « Réinventer la Seine » tient à « l'excellence environnementale ». Encore un vœu pieux qu'il faudra accorder avec une orientation de l'État essentiellement tournée vers le transport routier. « Alors qu'il est possible d'investir en même temps pour l'emploi et pour l'écologie en misant à la fois sur le fret et le fluvial », rappelle Thierry Foucaud. Un peu comme s'il n'était pas vraiment question de réinventer la Seine mais plutôt de faire les bons choix parmi des solutions déjà existantes. ■

TÉMOIGNAGES

Livre inter-générationnel

La Confédération syndicale des familles (CSF) et l'écrivain Olivier Gosse travaillent à l'écriture d'un ouvrage recueillant les témoignages de parents d'enfants de 6 à 12 ans.

« C'est un travail de transmission et de découverte, explique Françoise Grün, responsable du secteur éducation à la CSF. Les enfants ont souvent l'impression de tout connaître de leurs parents, ils découvrent ainsi des pans entiers de leur histoire et, de leur côté, les parents découvrent aussi qu'ils ont quelque chose à apporter à leurs enfants. Les enfants sont très attentifs. » Le livre, co-écrit avec les enfants, sera publié chez Christophe Chomant éditeur et devrait sortir à la rentrée prochaine.

KERMESSE

Les nounous font leur cirque

Pour cette troisième édition de la kermesse annuelle des assistantes maternelles de la maison des familles, clowns, acrobates, dompteurs et autres artistes seront à l'honneur. L'occasion pour les tout-petits de faire découvrir aux copains, parents et amis les travaux de l'année.

INFOS samedi 21 mai, de 14 h 30 à 17 h 30, centre de loisirs Louis-Pergaud.



PHOTO : ARCHIVES 2014



Le groupe Tahiti 80 se produira sur la scène de l'espace Georges-Déziré pour le millésime 2016 de Yes or notes.
PHOTO : FRED MARGUERON

MUSIQUES ACTUELLES

Tahiti, île stéphanaise

Pour cette nouvelle édition du festival Yes or notes, organisé par le conservatoire de musique et de danse, le groupe Tahiti 80 revient à ses sources stéphanaises.

YES OR NOTES, LE FESTIVAL ORGANISÉ À L'ESPACE GEORGES-DÉZIRÉ, c'est deux jours dédiés aux musiques actuelles et au savoir-faire des élèves du conservatoire. Yes or notes, cela aurait pu être aussi l'un des titres anglophones, *of course*, du groupe Tahiti 80, invité d'honneur de cette édition 2016.

Né à Rouen il y a déjà plus de vingt ans, le groupe pop-rock a su conquérir le cœur des Belges, des Américains et, plus encore, des Japonais. Sur ses terres presque natales, d'ici quelques jours, la formation longtemps boudée dans son propre pays, ne boude pas, elle, son retour en terre connue. « On est d'autant plus heureux qu'au début du groupe, on répétait dans un local à Saint-Étienne-du-Rouvray. C'est toujours un peu spécial de jouer en Normandie, mais dernièrement, on a eu l'occasion de revenir sur nos terres, et on en est bien content, s'enthousiasme Xavier Boyer, l'un des membres fondateurs du groupe, chanteur et guitariste. Ce concert à venir, il nous plaît

d'autant plus qu'on jouera au sein d'une école de musique, cela veut dire qu'on va revoir les amis qui nous suivent, mais aussi des jeunes qui seront certainement attentifs à notre façon de jouer et à notre manière de gérer le live. J'ai hâte. »

Une reconnaissance

Pour Xavier Boyer, ce concert sonne aussi comme une reconnaissance d'un parcours sans fausses notes. « Ça fait quand même pas mal d'années qu'on est présents sur la scène nationale et interna-

tionale, on a une vraie légitimité et les gens s'en rendent compte. C'est très plaisant. » Alternant des reprises de leur premier album *Puzzle* qui vient d'être réédité pour ses quinze ans, des morceaux plus récents et quelques standards, Tahiti 80 est la tête d'affiche de ce festival stéphano-tahitien. ■

FESTIVAL YES OR NOTES samedi 21 et dimanche 22 mai. Tahiti 80 : samedi 21 mai, 20 h 30. Élixa Caron : dimanche 22 mai, 17 h 30. Et des groupes des classes de musiques actuelles du conservatoire. Espace Georges-Déziré. Programme complet sur saintetiennedurouvray.fr ou au 02 35 02 76 89.

Vingt ans, quand on aime...

En vingt ans, Aire de fête a certes connu de meilleurs printemps mais n'a rien perdu de ce qui a été à l'origine de sa création : un rendez-vous populaire unique en son genre.

La programmation musicale de cette vingtième édition d'Aire de fête sera moins foisonnante que les années passées, inutile de le nier. Le nerf de la guerre est moins vif qu'à la belle époque des Fatals Picards, l'argent manque et, sans lui, c'est le nombre de groupes programmés qui en pâtit. « *Au lieu des treize contrats d'artistes des éditions passées, nous n'avons pu en signer que sept cette année* », regrette Katia Besnard, l'organisatrice de la fête.

« *Il y a la baisse des dotations de l'État*, explique Francine Goyer, adjointe au maire à l'origine de la création de l'événement en 1996. *Mais il y a aussi le plan Vigipirate renforcé qui nous oblige à déboursier cinq mille euros de frais de gardiennage.* » L'un et l'autre auront eu raison d'une partie de l'animation musicale et de l'accompagnement aux associations fidèles au parc Barbusse depuis l'origine. Une origine qui,

se souvient l'élue, paradoxalement, se sera inscrite dans un excédant budgétaire : « *Il nous restait de l'argent du comité de jumelage*, raconte Francine Goyer. *On a décidé d'en faire profiter les Stéphanaïens en créant ce qui s'appelait à l'origine La Fête de l'amitié, les associations nous ont suivis...* » La première édition, en 1996, aura notamment été marquée par un défilé de Gilles venus de Namur, le célèbre personnage du carnaval belge. Puis viendront d'autres grands moments forts...

Mieux qu'à l'Eurovision

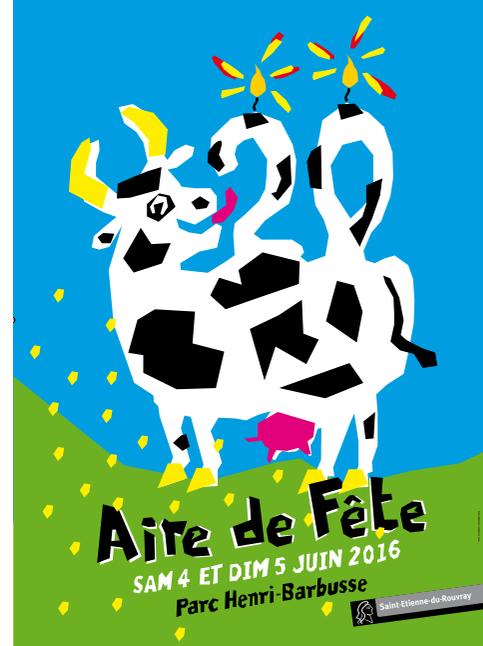
Ce sera notamment le cas en 2007, avec la venue des Fatals Picards, ce groupe déjanté qui avait représenté la France à l'Eurovision et qui avait terminé 22^e sur 24. Un gage de grande qualité. « *Nous les avons contactés avant qu'ils ne soient sélectionnés pour l'Eurovision*, se souvient Katia Besnard, *mais ils ont tenu leur engagement,*

même si, entre-temps, leurs tarifs avaient augmenté! »

Il y eut également des années que la reine d'Angleterre aurait qualifiées d'*annus horribilis*, comme celle de l'incendie du château de Windsor. Cette année horrible fut pour les Stéphanaïens l'édition d'Aire de fête de 2010, raconte Katia Besnard : « *On a dû annuler le dimanche à cause de la pluie et du vent, les frigos avaient grillé, le parc était impraticable.* » Comble du sort, l'artiste invité cette année-là, Richard Gotainer, avait jeté l'éponge pour cause d'opération des cordes vocales.

Au fil des ans, l'ADN d'Aire de fête est resté inchangé. Sauf intempéries, la vingtième édition de ce grand rendez-vous stéphanaïen demeurera une belle fête populaire. ■

POUR INFO Le programme des deux jours sera prochainement disponible dans les accueils municipaux et en ligne sur saintetiennedurouvray.fr



◀ Les groupes Faut qu'ça guinche (rock festif) et Captain Java (bal pop, guinguette) se produiront samedi 4 en soirée et dimanche 5 juin après-midi. Le public les attend pour guincher!

PHOTO: L. S.

En 2012, les entreprises étaient les plus gros contributeurs financiers à l'apprentissage à hauteur de 3,70 milliards devant les Régions (2 milliards) et l'État (1,90 milliard).

(source : rapport 2015 du Centre national de l'emploi, de la formation et de l'orientation pour l'analyse des données de l'apprentissage en 2012).

PHOTOS : J.L.



Apprendre en travaillant

Dans son plan d'urgence contre le chômage, le gouvernement a placé l'apprentissage en tête de liste des solutions à développer. Pas si simple quand il s'agit en amont de traiter les contraintes des entreprises, du marché de l'emploi et des centres de formation.

Objectif : 500 000 apprentis. En France, l'ambition est portée par les gouvernements successifs depuis 2008. Et pourtant, les chiffres ne décollent pas. 381 000 apprentis en janvier 2016 et un pic atteint en 2012 avec 438 143 apprentis. Loin de désespérer, la Région Normandie a lancé son Grenelle de l'apprentissage en janvier 2016 avec l'objectif d'augmenter de 50 % le nombre d'apprentis en Normandie à l'horizon 2021. Un vœu pieux certes mais qui ne

prend pas forcément en compte la réalité du terrain où la perception et le développement de l'apprentissage connaissent bien des variations du CAP au diplôme d'ingénieur.

Au niveau CAP et bac pro, le frein culturel demeure sans doute l'un des plus importants sur le mode « voie de garage » ou « réserve de décrocheurs scolaires ». Mais il y a aussi des entreprises qui déclarent forfait. Laurent Crevel, directeur général de l'imprimerie Iropa, installée sur la Vente Olivier, pointe du doigt un problème générationnel.

Passé ton bac d'abord

Les coulisses de l'info

Pour relancer l'emploi des jeunes, lutter contre le décrochage scolaire, remettre en mouvement l'ascenseur social...

Selon le gouvernement, l'apprentissage serait le remède à tous les maux. Effectivement, l'apprentissage progresse mais pas forcément en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.



« Depuis quatre ans, les jeunes qui rentrent chez moi en alternance n'ont pas la tête sur les épaules. Ils n'ont aucune notion de l'engagement dans le monde de l'entreprise. Cette année, je me sépare d'un jeune au 31 août et je n'en reprendrai pas l'année prochaine. »

Pour Hélène Patin-Delaire, responsable de l'apprentissage au sein du CFA Promotrans, spécialisé dans la mécanique, le transport et la logistique, il faut remonter à la réforme de la voie professionnelle engagée en 2008.

« Autrefois, les jeunes passaient par deux ans de BEP et deux ans de bac pro. Ils gagnaient plus vite en maturité. » Kevin Quatremares, 19 ans, en deuxième année de bac pro mécanique poids lourds admet que son passage en CAP a fait la différence.

« Cette expérience m'a aidé à connaître les codes de l'entreprise. L'alternance, c'est déjà le monde du travail à temps plein. Il faut s'impliquer si on veut réussir. »

Une implication qui peut rapidement être mise à l'épreuve alors que les places sont de

plus en plus chères pour les recherches de stage et de places en entreprise.

Néanmoins, pour de nombreux jeunes, l'alternance demeure le lieu de tous les possibles en dehors de la voie générale vécue

parfois comme trop restrictive et déconnectée de la réalité. Mickael Hauguel, 20 ans, en première année de BTS transport et prestations logistique au CFA Promotrans, est passé par un bac général, série économique et sociale.

« Je voulais l'alternance, un boulot qui bouge. J'ai eu de la chance chez Stef. J'ai eu des responsabilités très vite avec des missions concrètes à réaliser. » Même ressenti pour Éloïse Prévost, étudiante en première année de BTS gestion et protection de la nature, en alternance au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie.

« Avec le bac pro, j'ai commencé à étudier des matières spécifiques vraiment en lien avec ce que j'aimais. Cette année, je continue à accumuler des connaissances et dès l'année prochaine je sais que

La course à l'emploi

je serai vraiment en situation professionnelle, comme animatrice du patrimoine naturel. » À bac +2, les perspectives d'emploi commencent à devenir intéressantes. Mais l'alternance propose de plus en plus des parcours qui permettent de gagner les cimes de l'enseignement supérieur.

▲ Le développement de l'apprentissage comme vecteur de professionnalisation de l'enseignement supérieur est loin de régler le problème de l'insertion dans l'emploi des jeunes. Chaque année, 120 000 jeunes sortent du système scolaire sans emploi, ni formation.

Toujours plus haut, toujours plus fort

Cette tendance est une évolution notoire depuis le début des années 1990 alors qu'historiquement l'apprentissage était d'abord lié à la préparation du CAP. Depuis 2005, la totalité de la croissance de l'apprentissage (+24 %) s'est concentrée sur l'enseignement supérieur. Les écoles d'ingénieurs en tête réservent une place de plus en plus importante aux apprentis qu'ils soient issus d'une formation en licence pro, en BTS ou en DUT. Au Technopôle, l'Insa de Rouen a créé deux filières en apprentissage en 2013 et en 2014, respectivement en performance énergétique et en performance industrielle et innovation. Une évolution qui n'aurait pas été possible sans l'appui des CFA. « Ça tire vers le haut », confie Richard Prades, directeur du BTP-CFA Georges-Lanfry. Certes mais pour qui ? « C'est vrai qu'en moyenne seuls un à deux étudiants issu de notre BTS sont sélectionnés par l'Insa. C'est pourquoi nous réfléchissons à la possibilité de mettre en place une ▶

À SAVOIR

Étudiant et salarié

Durant sa formation, l'apprenti perçoit une rémunération calculée sur la base du Smic et qui évolue de 25 à 78 % en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle d'étude, de la première à la troisième année. En moyenne, avant 18 ans, un apprenti perçoit un salaire de 364 €. Passé le cap des 21 ans et en dernière année d'apprentissage, ce salaire peut atteindre près de 1 200 €. Ce salaire est exonéré de l'impôt sur le revenu ainsi que des charges sociales, patronales et salariales.

Dossier

► *prépa intégrée pour permettre à nos étudiants d'accéder au niveau école d'ingénieurs.* » Toujours plus haut, toujours plus fort. L'apprentissage deviendrait-il une voie d'excellence à partir d'un certain niveau ? « *Pas plus que la voie classique*, confirme Clément Prévost, directeur des relations écoles-entreprises à l'Esigelec, également basée au Madrillet. *À la fin, nous délivrons le même diplôme à tous nos ingénieurs, quel que soit le cursus qu'ils aient choisi.* »

Quoi qu'il en soit, chez les élèves ingénieurs, les mentalités ont bien évolué depuis une vingtaine d'années. « *L'apprentissage devrait être généralisé pour former des ingénieurs opérationnels* », lance Mariem Jamad, apprentie en deuxième

année à l'Esigelec. À l'autre bout de la chaîne, les grands gagnants de cette montée en puissance de l'apprentissage dans le supérieur sont les PME et les PMI qui deviennent des ressources de plus en plus sollicitées pour répondre à la demande des apprentis. Les grands groupes ne sont plus les seuls à avoir la cote. « *À l'échelle d'une PME, j'ai eu très vite des responsabilités au sein d'une équipe réduite* », explique Loïc Rousseau, apprenti de deuxième année à l'Esigelec. Un environnement qui permet aussi de « *voir plus loin et de se poser des questions de management et de gestion dont un ingénieur issu de la voie classique est plus éloigné* ». Dans tous les cas, un tremplin assuré pour l'emploi. ■

La voie pro, c'est du boulot

Adapter les jeunes aux entreprises par l'apprentissage ou former des citoyens aux métiers par les lycées pro... Deux modèles (très) différents qui ont en commun d'être encore mal-aimés.

L'Unicef (Fonds des Nations-Unies pour l'enfance) et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique)* ont mis le bonnet d'âne à l'école française. Les deux organisations internationales pointent l'incapacité de la France à décorrélérer réus-

site scolaire et origine sociale. En d'autres termes : l'échec scolaire colle à la peau des enfants pauvres.

On peut alors soupçonner la voie professionnelle, dans le secondaire**, de servir de couloir d'évacuation à un enseignement général tenté de se débarrasser des pauvres



◀ La mobilité est également un enjeu de la voie professionnelle. La formation désirée par le jeune n'est pas toujours à proximité et demande parfois d'accepter l'internat.



en échecs scolaires, soit par l'apprentissage, soit par les lycées professionnels. Le Haut Conseil de l'Éducation*** parlait encore, il y a quelques années, d'une orientation et d'un choix « par défaut ». « *Nous avons des situations sociales très difficiles dans nos CFA, des jeunes qui ont été en échec scolaire*, reconnaît Dominique Moulard, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Maritime (CMA). *Mais on y rencontre aussi des jeunes qui se découvrent une vraie motivation pour apprendre un métier.* »

« Bouger les mentalités »

La voie professionnelle pourrait donc bien, comme l'affirme la sociologue Anne Muxel (lire interview ci-contre), être une école de la « *reconstruction de soi* » pour des élèves desservis par un système éducatif inégalitaire ou désigné comme tel par les organisations internationales. « *Il y a deux types d'élèves dans l'enseignement professionnel*, nuance cependant Stéphane Poret, doyenne des inspecteurs au rectorat de Rouen. *Il y a ceux qui se découvrent un projet et souhaitent le mettre en œuvre, mais, c'est vrai, ils sont moins nombreux que ceux qui ne s'adaptent pas au système scolaire et qui ont besoin de concret pour acquérir des compétences.* »



Un autre élément renforcerait l'idée d'une voie professionnelle destinée aux moins bons élèves. L'enseignement général aurait du mal à lâcher ses meilleurs éléments. « Certains adultes en reconversion me racontent qu'on les a empêchés de faire un apprentissage parce qu'ils étaient trop bons élèves ! », regrette le président de la CMA. Mais faut-il rejeter l'exclusivité de la faute sur l'école, comme nous y pousserait le bonnet d'âne donné par l'OCDE ? « C'est aussi la représentation des familles qui est en jeu, tempère la doyenne des inspecteurs. Il faut faire bouger les mentalités. »

Tensions idéologiques

Cette tension qui traverse voie professionnelle et enseignement général n'est cependant pas la seule. Une autre, peut-être plus idéologique, oppose cette fois-ci apprentissage et enseignement pro. « Les lycées techniques donnent de très bonnes bases scolaires mais pas forcément les bons gestes, glisse le président de la CMA76. Dans nos CFA, nous formons des salariés prêts à travailler immédiatement après leur diplôme. »

En revanche, reconnaît-on au rectorat, cette « employabilité » ne sera pas immédiate, car, explique la doyenne des inspecteurs, « on

forme avant tout des citoyens qui, sans être immédiatement opérationnels par l'employeur, seront plus autonomes sur le marché du travail ».

Cet aspect-là n'est peut-être pas à négliger dans un monde où, désormais, plus aucun actif ne peut avoir la certitude de faire toute sa carrière dans le même emploi, au sein de la même entreprise.

Mais derrière l'employabilité, c'est un conflit idéologique qui se dessine. À quoi doit servir la voie professionnelle ? Doit-elle répondre aux besoins des entreprises ou doit-elle répondre aux besoins des individus ? L'OCDE semble avoir tranché. En posant le bonnet d'âne sur l'école française, l'organisation internationale, toute à sa logique néolibérale, semble préférer le marché... ■

▲ « C'est un long combat pour valoriser la voie professionnelle, la réforme du bac pro en 2009 l'a mise à égalité avec la voie générale. » Stéphane Poret, doyenne des inspecteurs d'académie, rectorat de Rouen.

* Rapports « Innocenti 13 » d'avril 2016 et Pisa 2012.

** L'enseignement professionnel dans le supérieur, en apprentissage ou en formation initiale, ne souffre pas de la même image.

*** Bilan des résultats de l'École, 2009

INTERVIEW

« Reconstruire ce que l'école avait malmené »

Anne Muxel est sociologue au Cevipof, le Centre de recherches politiques de Sciences Po. Elle est l'auteure du film documentaire *Apprentis Électeurs*.

Ni totalement au travail, ni totalement à l'école, comment les apprentis vivent-ils cet entre-deux ?

Ce qui les caractérise, ce n'est pas un entre-deux. Les apprentis vivent plutôt cette situation comme un plus par rapport au reste de la population scolaire : un plus de maturité, un plus de responsabilités. Même si le salaire est modeste, ils gagnent leur argent et sont déjà sur le chemin de l'autonomie. Grâce à l'apprentissage, ces jeunes font une expérience positive.

Ont-ils tous pour autant choisi cette voie de l'apprentissage ?

La plupart des apprentis, au moins les trois quarts d'entre eux, ont connu l'expérience de la souffrance à l'école et de l'échec scolaire. Pour beaucoup, l'orientation vers l'apprentissage est au départ souvent mal vécue. Mais, très vite, quelque chose se passe qui leur permet de se reconstruire. L'apprentissage leur permet de retrouver un sens à leur formation, un sens qui ne leur apparaissait pas à l'école. L'apprentissage de savoir-faire et la mise en responsabilité sont pour beaucoup une forme de reconnaissance qui leur permet de reconstruire ce que l'école avait malmené.

Élus communistes et républicains

Rien n'y fait pour le gouvernement, les Français rejettent massivement la loi Travail destinée à renforcer le chantage patronal sur la durée du temps de travail, ou encore, le montant de la rémunération. Ils le disent par les pétitions, dans les manifestations, sur les places, dans les sondages. À défaut d'argument pour convaincre les Français et les élus de sa majorité du bien-fondé de sa loi, le gouvernement a décidé d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour couper court au débat au Parlement et ce après avoir utilisé la matraque dans les rues pour étouffer la contestation.

Face à cette trahison historique de l'idéal de progrès porté par la gauche, les parlementaires qui s'en revendiquent aujourd'hui ont l'obligation morale de censurer et de faire tomber ce gouvernement comme les y invitent les élus communistes, qui pour leur part, useront de tous les moyens à leur disposition pour barrer la route à ce texte. En 2017, les députés élus sur la promesse du « changement c'est maintenant » seront comptables devant les Français, de leur vote sur la loi Travail mais aussi de l'ANI, du Mécanisme européen de stabilité ou encore de la loi Macron, qui auront constitué autant de renoncements à l'idée de progrès social.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Amplifier la mobilisation face au déni de démocratie !

Les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits. L'opinion publique est massivement opposée à ce texte, mais le gouvernement passe en force en utilisant le 49.3. Les mobilisations ont contraint le gouvernement à modifier le projet de loi pour en minimiser les impacts. Perdre l'idée d'un Code du travail par entreprise, opposé de la « hiérarchie des normes » protectrice et égalitaire. Plusieurs secteurs développent des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris...) qui sont des appuis pour la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et de jeunesse, Unef, UNL et FIDL invitent à organiser des assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles appelaient à deux nouvelles journées de grèves et manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains et envisagent d'autres initiatives à venir, y compris une manifestation nationale.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Nos écoles vont mieux. D'abord parce que d'importants travaux ont été faits en rénovation et isolation des bâtiments. Ce lourd dossier a été piloté par Patrick Morisse, adjoint au maire, avec un formidable travail des équipes techniques qu'il faut remercier. Des moyens numériques sont aussi attribués par l'État par souci d'égalité des chances. Les accompagnements éducatifs sont renforcés. Des aides sont attribuées chaque année à toutes les écoles de la Ville afin de donner de meilleures conditions d'accueil et de réussite aux enfants. Il reste encore beaucoup de travail et aucun effort ne doit être relâché pour la réussite scolaire de tous les petits Stéphanois. Il y a aussi des excellentes nouvelles : 8 classes vont ouvrir, l'équivalent d'une nouvelle école à St-Étienne ! Il y a plus d'élèves donc il faut plus de professeurs. Mais c'est aussi grâce au travail de la Ville et de l'ensemble des équipes éducatives, accompagnées par David Fontaine, adjoint au maire en charge des écoles, pour que le nombre moyen d'élèves par classe diminue dans les écoles où les difficultés sont les plus grandes.

Agir pour l'égalité, c'est bien plus qu'un engagement, ce sont des actes concrets !

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

9 et 31 mars, 9 et 28 avril, 1^{er} mai, autant de journées d'actions, grèves, blocages, manifestations, nuits debout, pour s'opposer à une loi travail synonyme de recul social. Ces journées ont été émaillées de violences policières : tirs tendus de grenades lacrymogènes, gazages, tabassages, arrestations arbitraires et un grand nombre de blessés dans les rangs des opposants à la politique de ce gouvernement.

Hollande, Valls et Macron lâchent les CRS et la police contre ceux qui défendent leurs droits. L'état PS « pantin » du Medef, veut instaurer la peur, imposer le silence pour faire passer des lois anti sociales avec le soutien de la droite et du FN, qui prétend d'ailleurs défendre les ouvriers tout en exigeant plus de répression à leur rencontre. Pendant ce temps, actionnaires et patrons s'enrichissent (celui de Renault Nissan empoche 15 millions €/an). Moi Président, je serai... l'ami de la finance. Face à tant d'affronts, et le dernier en date, l'utilisation du 49.3, nous appelons à participer à toutes les grèves, mobilisations, « nuits debout » pour s'opposer à cette loi scélérate et contrecarrer la politique néfaste de ce gouvernement et de son président élu sur des mensonges.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Stationnement indu sur une place « handicapé » : 135 € d'amende

Se garer de manière indue sur une place réservée aux titulaires d'une carte européenne de stationnement pour personne handicapée ou d'un macaron grand invalide de guerre (GIG) ou encore de grand invalide civil (GIC) est assimilable à un stationnement gênant. L'amende encourue est de 135 €, majorée à 375 € (art. R417-11 du Code de



la route). Cette sanction peut être accompagnée d'une immobilisation et d'une mise en fourrière. La carte européenne de stationnement pour personne handicapée, gratuite depuis le 19 mai 2015, doit être apposée en évidence dans le véhicule. L'utilisation frauduleuse de cette carte entraîne une amende de 1 500 euros. La police municipale stéphanaise a verbalisé 195 contrevenants pour stationnement gênant en 2015, dont 20 pour stationnement sur une place « handicapé ».

Nids de guêpes et d'abeilles

La destruction d'un nid de guêpes, frelons... ne ressort en principe pas de la compétence des sapeurs-pompiers. Ils peuvent encore intervenir gratuitement lorsqu'un danger immédiat et vital pour les personnes est identifié ou à la demande de la mairie, si le nid est localisé dans le domaine public. Dans tous les autres cas, le particulier est invité à faire appel à une entreprise spécialisée, le coût varie entre 60 et 100 €. Il ne faut en aucun cas s'en occuper soi-même. Afin de sauvegarder les abeilles, des apiculteurs du Syndicat apicole de Haute-Normandie acceptent de recueillir gracieusement les essaims que les Stéphanois pourraient trouver sur leur propriété. Il s'agit de Patrick Éloi (Tél. : 07 82 33 93 91) et Yves Baville (Tél. : 06 85 36 82 13) à Saint-Étienne-du-Rouvray, de Jean-Luc Lecomte à Oissel (Tél. : 06 12 34 94 00), d'Éric Aragona au Grand-Quevilly (Tél. : 02 35 03 17 78) et de Thierry Lemair à Rouen (Tél. : 06 14 07 78 22).

L'Agenda 21 en supplément



Le supplément *Agenda 21* a été distribué avec ce numéro du *Stéphanois*.

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a déterminé ses priorités à l'échelle de son territoire avec l'objectif de progresser

vers un développement plus soutenable et de construire un avenir solidaire pour tous. Ce supplément explique les cinq finalités qui structurent l'Agenda 21 stéphanois. Il s'agit de la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ; les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

CONSULTATION

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

La consultation du public sur le plan particulier d'intervention de la zone de Rouen a lieu jusqu'au 16 juin. Le dossier est consultable en mairie du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures à la direction des services techniques et le vendredi de 8 h 30 à 17 heures à l'accueil principal de la mairie. Un registre est mis à la disposition du public afin qu'il puisse y écrire ses observations.

ENQUÊTE INSEE

RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'au 25 juin une enquête sur un échantillon de ménages de la commune. Ces foyers seront interrogés par Sylvie Delbort, enquêtrice Insee, munie d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre. L'enquête sera réalisée auprès de 14 000 logements sur toute la France.

ASSOCIATION FAMILIALE

VOYAGE ANNUEL

L'Association familiale de Saint-Étienne-du-Rouvray organise son voyage annuel le 17 juin 2016 pour une journée « du pays de Falaise à la Suisse normande ». Tarif : 75 € par personne.

RÉSERVATIONS Au plus tard le 5 juin auprès au 09 50 73 51 64, au 02 35 66 59 32 ou au 06 81 59 45 58.

SERVICES

Masseur-kinésithérapeute

Frédéric Vautier, masseur-kinésithérapeute, vient de s'installer au 12b rue Marx-Dormoy. Consultations du lundi au vendredi, de 8 à 19 heures et à domicile sur rendez-vous.

TÉL. : 02 76 61 38 10.



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service

municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappes, Ariane Duclert, Sébastien Aliome. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Illustration :** Gayanée Berezziat. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.), Jacques Refuveille. **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

Agenda

PERMANENCE ÉLU

JEUDI 2 JUIN

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence de 10 à 12 heures, à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon (La Houssière/Croizat/Hartmann).

SPORT

DIMANCHE 22 MAI

Tournoi de judo

Le club de judo de Saint-Étienne-du-Rouvray organise un tournoi de judo pour les enfants âgés de 6 à 10 ans. Deux cents enfants, venus de Saint-Étienne-du-Rouvray, Le Grand-Quevilly, La Londe, Canteleu, Tourville-la-Rivière, Montmain et Gournay-en-Bray sont attendus.

► 9 et 11 heures : enfants de 8 à 10 ans, 13 h 30 et 15 h 30 : enfants de 6 à 7 ans. Gymnase Paul-Éluard.

DU 1^{ER} AU 19 JUIN

Open de tennis

Le club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray organise son tournoi open.

► Renseignements au 02 35 66 18 66.

SANTÉ

JEUDI 26 MAI

Vaccinations gratuites

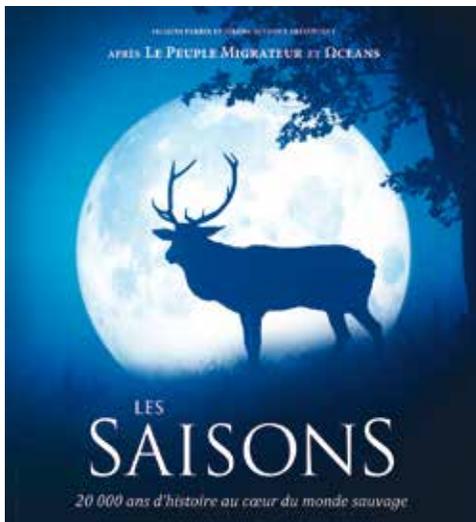
Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SENIORS

LUNDI 6 JUIN

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure à Elbeuf. À l'affiche : *Les Saisons*, documentaire de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

► Inscription lundi 30 mai par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

ANIMATIONS

DIMANCHE 22 MAI

Journée du souffle

La Journée du souffle se déroulera dans le parc du centre hospitalier du Rouvray. Au programme : foire à tout ; courses à pied 6 km, 9 km et 12 km à 9 h 45 (clôture des inscriptions à 9 h 30) ; The Mockers et Just kiff dancing ; balades en calèche, concours de tirs au but...

► Renseignements au 02 32 95 11 48.

VENDREDI 27 MAI

Petite fête des ateliers de Brassens

Afin de clôturer la saison 2015-2016 de façon conviviale, et permettre à chacun de présenter ses productions et son activité, l'équipe d'animation propose aux usagers d'organiser ensemble une soirée autour d'un buffet ou repas (à construire !) et d'une animation musicale.

► 19 heures, centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 17 33.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN

Aire de fête

► Lire p. 9.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 25 MAI

La souris qui cherchait un mari

Martine Bourre, auteur et illustratrice jeunesse, a beaucoup publié d'albums jeunesse. Cette exposition permet de découvrir les dix planches originales de son album, *La souris qui cherchait un mari*. On y découvre ainsi une partie de l'éten due de ses techniques et méthodes de travail.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

JUSQU'AU 27 MAI

Il était une fois la chanson française

Cette exposition introduit la soirée cabaret du 1^{er} juillet, où Brassens chantera à nouveau. Dix-huit tableaux couleurs et noir et blanc décrivent et accompagnent ce cheminement de la chanson française.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 31 MAI

Expo Union des arts plastiques 3+1

Daniel Davy, Michel Joule et Marie-Céline Varin invitent Fabienne Mary, peintre. Elle présente une partie de son travail tourné vers l'abstraction et la mise en forme de la couleur.

► Le Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

JUSQU'AU 17 JUIN

Étranges paysages

Les images présentées sont issues du fonds photographique du Pôle image Haute-Normandie. Le fil conducteur a été l'étrangeté. Personnages énigmatiques, paysages apocalyptiques, l'effroi et la magie se mêlent parfois à la nature, parfois aux bâtis, toujours dans le regard du visiteur.

► Du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 h 30, galerie du Temps de [poz] de l'Insa, avenue de l'Université. Contact : culture@insa-rouen.fr. Plus d'info : www.insa-rouen.fr/vieetudiante/vieculturelle

JUSQU'AU 24 JUIN

Carine Toutfaire

La Stéphanaise Carine Toutfaire expose ses tableaux en hommage à son père, au bistrot Jem's.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28, rouvray76@gmail.com

DU 1^{ER} JUIN AU 30 AOÛT

Projet photos du collège Robespierre



Dans le cadre du festival Normandie impressionniste, un projet photos autour de l'expression des émotions par le corps est organisé par Jessica Laurent, professeur d'arts plastiques au collège Maximilien-Robespierre, et ses élèves.

► Vernissage vendredi 3 juin à 18 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

DU 6 JUIN AU 8 JUILLET

Trésors d'ateliers

Une exposition haute en couleur, un mélange entre sculptures sur terre et sur bois, créations manuelles... les ateliers des centres socioculturels et les Animalins exposent le fruit de leur travail.

► Vernissage vendredi 10 juin à 18 heures.
Espace Georges-Déziré. Entrée libre.
Renseignements au 02 35 02 76 90.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 28 MAI

Projection et rencontre avec Anne Viel

Après avoir regardé le film *La Confiture de carottes*, sa réalisatrice, Anne Viel, expliquera comment elle a donné vie aux deux petits lapins, héros de son film. Cette projection sera suivie du film d'animation réalisé lors des ateliers médias et stop motion.

► 15 heures, bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée gratuite. Renseignements
et réservations au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 1^{ER} JUIN

La tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires !

► 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet.
Entrée gratuite.
Renseignements au 02 32 95 83 68.

DANSE

SAMEDI 28 MAI

Stage de danse hip-hop

Ce stage de danse hip-hop est animé par Jérémie Madeleine. Il fera découvrir le hip-hop et le groove en famille.

► De 14 h 30 à 16 h 30. Centre socioculturel Jean-Prévost. Gratuit mais réservations obligatoires au 02 32 95 83 66.

VENDREDI 3 JUIN

Spectacle de Just kiff dancing

Le spectacle de fin d'année de Just kiff dancing a lieu à 20 heures, à la salle festive, rue des Coquelicots. Les tickets (3 €) sont en vente dans les locaux de l'association 5 rue René-Hartmann, appartement 2.

► Informations au 06 60 08 21 94
ou benoit.jkd76@yahoo.fr

MUSIQUE ET DANSE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI

Yes or notes

Lire p. 8.

SAMEDI 11 JUIN

Spectacle des centres socioculturels

Deux spectacles colorés, riches en émotions,

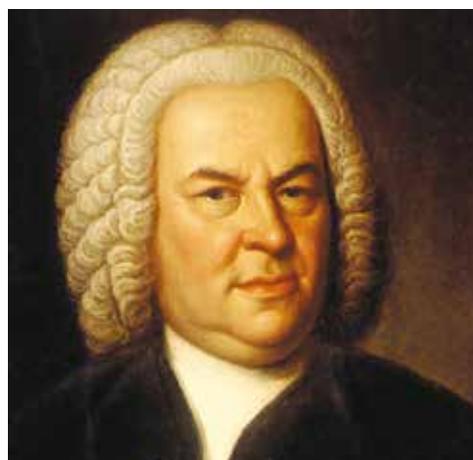
qui vont emmener le public vers des contrées lointaines, retour vers le passé, fictions... les centres socioculturels Georges-Déziré, Georges-Brassens et Jean-Prévost montrent le fruit d'un travail d'une année.

► 15 heures et 20 h 30. Le Rive Gauche.
Entrée gratuite.
Renseignements au 02 35 02 76 90.

HEURE DU JEUDI

JEUDI 26 MAI

Autour de Jean-Sébastien Bach



Les professeurs et élèves du conservatoire proposent de parcourir le répertoire de Jean-Sébastien Bach, compositeur universel.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite.
Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

MUSIQUES, LIVRES, FILMS

SAMEDI 21 MAI

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, espace Georges-Déziré.
Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

JEUX

VENDREDI 27 MAI

Soirée jeux

Venez participer à la soirée jeux proposée par l'équipe de la ludothèque. Ceux qui le souhaitent pourront manipuler différentes matières : jeu avec aimants comme « Marrakech », jeux tactiles comme « Qui est quoi ? », « À la carte » ou « Color pop ». Les mineurs doivent être accompagnés. À partir de 8 ans.

► 19 h 30, bibliothèque Louis-Aragon.
Entrée gratuite.
Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Issa Khushparov et Milana Gaïtiev, El Houcine Morchid et Saïda Azhar, David Hébert et Marie-Hélène Duménil, Mourad Bliidi et Rabera Guernina, Akid Ali et Ozgor Erden, Omar Boualem et Saida Hsaini, Youcef Mennane et Christelle Piquet.

NAISSANCES

Eser Akcan, Eyoub Dhifi, Maël Gaffé Gaillard, Victoria Hall, Abdel-Majid Hannachi, Sana Hechmi, Zoé Levasseur.

DÉCÈS

Daniel Pham Van, Millerenne Roger, Mireille Sauvage, Tahar Châabi, Jean-Marie Chauvet, Yopi Ody, Demetrio Pace.



Courses sur mesure pour Sylvie et Pascal qui choisissent leurs produits en fonction du prix, mais surtout du goût!

PHOTOS: E.B.

CONSUMMATION

Le juste prix

Hypermarchés, supermarchés, hard-discount. À Saint-Étienne-du-Rouvray, sept enseignes sont représentées. Prix, qualité : comment les ménages consomment-ils ?

Les coulisses de l'info

À quoi tient la différence réelle entre un hypermarché et un hard-discount ? Pour certains produits, il ne s'agit parfois que d'une question d'emballage et surtout de prix... Mais qu'est-ce qui pousse alors des ménages à choisir de payer le prix fort et quels sont les pièges à éviter pour ne pas finir au régime sec ?

Avenue Saint-Yon, entre deux rideaux d'arbres. D'un côté, Lidl, Ocady Plus, de l'autre, Intermarché. Les clients ne sont pas très différents. Même Caddie, même après-midi morne ; c'est le jour des courses. À l'intérieur, les références s'em-pilent sur les linéaires. Le rangement est plus ou moins soigné, la disposition plus ou moins spartiate mais, pour le client, ce qui compte surtout, ce sont les étiquettes. « *La même glace, je la trouve ici plus d'un 1 € moins cher !* » se félicite Nadine, une

Soitevillaise de 50 ans qui vient dans cette enseigne réputée pas chère acheter aussi ses gâteaux secs pour les petits-enfants. Quand le budget est serré, on regarde au prix, naturellement.

Pouvoir d'achat

À entendre les clients, le pouvoir d'achat est même la préoccupation numéro un. Pourtant, le marché du discount ne s'est jamais aussi mal porté en France et, paradoxalement, a commencé à fléchir avec la crise.



Et la qualité dans tout ça ? Sur ce point, les avis sont partagés. En 2013, une enquête test d'UFC Que choisir analysait neuf familles de produits avec des résultats contrastés et cette conclusion : « Plus le produit est basique, moins le recours à la marque se justifie ». De son côté, 60 millions de consommateurs, avec le moteur de recherche mesgouts.fr, rappelait dans une enquête de mai 2013 que les mêmes fabricants fournissaient souvent à la fois les marques et le discount ; oui, mais pas toujours avec le même cahier des charges. Et parfois, on sent la différence ! Pascal, 53 ans, et Sylvie, 50 ans, se fient au goût. Clients de Leader Price, ils font l'inventaire : « Pour le café, c'est de la marque, pour le coulommiers, de la sous-marque » mais... de la marque pour leur fils ! Quant aux prix des discounters, sont-ils forcément moins élevés ? « Non », affirme Anne-Marie, 36 ans avec trois enfants à charge, cliente de Leclerc et convaincue que les prix y sont imbattables. À part peut-

être... les fruits qu'elle achète du coup au Lidl ! De fait, le duel enseignes généralistes versus hard-discount s'est compliqué ces dernières années. Premiers prix, marques de distributeurs, développement du drive ont permis aux généralistes de tirer les prix vers le bas. À l'inverse, les discounters – qui au passage appartiennent souvent aux mêmes groupes – répondant à une demande de qualité, sont montés en gamme en réintroduisant les marques. Alors dans cette jungle de la consommation, le client n'hésite plus à être volage. Les légumes ici, la viande là, l'hygiène ailleurs. Trop grand, c'est trop de tentations. Trop petit, pas assez de choix. Entre hypermarchés, supermarchés et discounters, il peine encore à trouver le modèle idéal. ■

▲ Quand le budget est serré, les clients font attention aux prix.

À SAVOIR En France dès 1988

Le hard-discount est un concept né après-guerre en Allemagne, pour répondre à la pénurie. Il est lancé par les frères Albrecht avec l'enseigne Aldi, abréviation de Albrecht Discount. Dans les années 1970, l'autre enseigne allemande Lidl développe à son tour ses supermarchés à bas prix. Les premiers Lidl et Aldi arrivent dans le nord de la France à partir de 1988 et le succès est au rendez-vous. En 2009, le hard-discount frôle les 15 % de parts de marché et depuis est en régression constante. En renonçant officiellement au hard-discount en 2012, Lidl ouvrait la première brèche vers une évolution du concept.

INTERVIEW

« Souplesse et réactivité »

Pascal Poidevin, créateur de l'enseigne Ocadly Plus, basée aujourd'hui à Blois.

« Tous produits à prix discount », c'est votre slogan, vous êtes un discounter ?

Non, notre concept est différent. Le principe d'Ocadly Plus est de réguler le marché. Quand les industriels ont besoin à certains moments de déstocker parce que la consommation ne suit pas, nous rachetons ces produits et nous les proposons à nos clients à des prix évidemment très compétitifs. Le discount a aujourd'hui une image de bas de gamme. Ce n'est pas notre cas. Nous n'avons que des produits de marque, et pas de marque propre.

Vos magasins fonctionnent-ils bien ?

Nous sommes confiants sur leur potentiel de développement mais le concept n'est pas facile à dupliquer. Cela reste un marché de niche, un peu atypique car nous sommes tributaires des stocks disponibles. Il faut beaucoup de souplesse, de réactivité, accepter d'être constamment dans l'incertitude.

Qu'est-ce qui vous a conduit à créer cette enseigne ?

Je venais du monde du vin et j'ai toujours été attiré par la distribution. Mais je voulais apporter quelque chose de nouveau. Aujourd'hui, Ocadly Plus poursuit deux objectifs : redonner du pouvoir d'achat aux gens et éviter le gaspillage alimentaire. Bien sûr, dans nos magasins on n'est jamais sûr d'avoir les mêmes produits, et il n'y a pas non plus de produits de gamme, mais on peut se fournir à pas cher. Et nous avons également fait le choix d'une démarche qualitative avec une dizaine de personnes en moyenne par magasin, tous en CDI !

Le contournement Est consiste en une autoroute à 2X2 voies comportant trois branches pour un total de 41,5 km. La vitesse retenue de 130 km/h sauf en approche de Rouen où elle est ramenée à 110 km/h.

Sur la partie du tracé comprise entre les communes d'Oissel et de Saint-Étienne-du-Rouvray, au niveau du rond-point des Vaches, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, publié par le ministère de l'Écologie, du Développement

durable et de l'Énergie pointe 21 impacts relatifs aux nuisances sonores, à l'environnement naturel et humain, au paysage et l'économie locale.

De son côté, l'Autorité environnementale indique que c'est au niveau du rond-point des Vaches que le projet conduit à la situation la plus critique avec en particulier la mise en place de deux échangeurs sur la RD18e et d'un viaduc de 530 mètres de long enjambant la voie ferrée, entre l'entreprise Oissel Transports et l'actuel Buffalo grill.

